

Compte rendu de la séance du 11 mars 2020

Présents: M.LEDAUPHIN, L.ALLEFRESDE, R.SOULERIN, R.TESTON,
JC.BONNAUD, P.JAUSSAINT

Secrétaire(s) de la séance:R.TESTON

Ordre du jour:

* Délibération: choix entreprise lot 1 Travaux d'aménagement de l'accès à la future STEP.

Questions et communications diverses

Délibération du conseil:

travaux aménagement VC10 et 10A et accès à la future STEP-validation entreprise
LOT 1 (2020 03)

M.le Maire fait lecture des résultats du Marché concernant les travaux d'aménagement des VC10 et 10A et accès à la future station d'épuration. Il fait lecture des résultats de l'appel d'offres et informe que l'entreprise REYNOUARD est la mieux disante en ce qui concerne le lot 1.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

* **valide le choix de l'entreprise REYNOUARD Frères, Champrenard 07120 LABEAUME** pour effectuer les travaux de terrassement-voirie.

* **autorise le Maire à commander les travaux** pour un montant total de 101 606, 00 € HT à signer tout acte relatif à ce dossier et à régler les factures correspondantes.

Vote: unanimité pour

Après quelques questions et communications diverses la séance est close